

Kissinger



ptembre 1973.

Dans *Les Crimes de M. Kissinger**, Christopher Hitchens fait de l'ancien secrétaire d'État une sorte de criminel de guerre. Jean Lacouture, qui a connu « *Dear Henry* », dresse un bilan plus équilibré. Chili, Vietnam, Moyen-Orient : une revue de détail.

« **H**enry Kissinger doit-il être jugé pour crimes contre l'humanité ? » C'est la conclusion fracassante d'une enquête du journaliste anglais Christopher Hitchens, basé à Washington et auteur, entre autres, d'une biographie de mère Teresa. Après avoir été présenté en extraits dans le magazine américain *Harper's* en février et en mars, *The Trial of Henry Kissinger* doit être publié en mai simultanément en anglais et en français (*Les Crimes de M. Kissinger*, Saint-Simon).

Le brûlot a déjà provoqué des réactions contrastées aux États-Unis, où les arguments « pour » et « contre » l'ancien secrétaire d'État de Richard Nixon redeviennent d'actualité. Henry Kissinger, quant à lui, a préféré ne pas s'exprimer jusqu'à nouvel ordre, bien que la gravité des accusations portées ici contre lui justifierait plusieurs procès en diffamation.

Avec la montée en puissance de la justice internationale et l'importance croissante du thème des droits de l'homme dans les relations entre États, avec les poursuites engagées à divers titres contre le général Pinochet ou les anciens dirigeants khmers rouges, les responsabilités historiques récentes des dirigeants du monde entier apparaissent sous un nouveau jour. Les grandes puissances démocratiques devront-elles aussi se soumettre un jour à une loi supérieure ? « *Quelqu'un comme Henry Kissinger, s'il était arrêté à l'étranger et extradé au Cambodge pour y être jugé, se trouverait dans une position pour le moins difficile !* » remarquait le philosophe américain Ronald Dworkin au cours d'un entretien paru dans *Le Monde* en avril 1999.

*Éditions Saint-Simon.